

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 10 février 2024

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique orange « vagues-submersion », à compter du dimanche 11 février, 3 heures

Dimanche, la dépression "KARLOTTA" circule sur le sud de l'Angleterre et en Manche. Les vagues restent puissantes et les niveaux d'eau augmentent avec toujours une forte surcote et un coefficient de marée de 107 pour la pleine mer du matin. Une longue houle de Nord-Ouest se propage dans le Golfe de Gascogne.

L'ensemble du littoral de la Nouvelle-Aquitaine est alors placé en vigilance vagues-submersion de niveau orange pour la pleine mer de dimanche matin attendue à 5h20.

Des submersions par débordements ou franchissements de paquets de mer sont attendues sur les zones exposées du littoral. Une érosion supplémentaire des secteurs déjà fragiles pourra être observée. Le risque est marqué à marée haute.

Une accalmie s'amorce l'après-midi. Pour la deuxième marée de la journée (coefficient 109), la vigilance vagues-submersion sera de niveau jaune avec un signal plus marqué pour les départements du fond de golfe de Gascogne en raison de la houle de Nord-Ouest résiduelle.

Conseil de comportement :

Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias. Évitez de circuler en bord de mer. Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

Habitants du bord de mer :

- Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer
- Protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues
- Surveillez la montée des eaux

Plaisanciers :

- Ne prenez pas la mer
- Ne pratiquez pas de sport nautique.
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et ne restez pas à bord

Professionnels de la mer :

- Évitez de prendre la mer
- Soyez prudents, si vous devez sortir
- À bord, portez vos équipements de sécurité (gilets...)
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et évitez de rester à bord

Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs :

- Ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas
- Ne pratiquez pas d'activité nautique de loisirs
- Soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise)
- Éloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes>

Cabinet de la préfète des Landes

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Contact astreinte : 06 32 63 68 82

 pref-communication@landes.gouv.fr

 <https://www.landes.gouv.fr/>

Suivez-nous sur :



24 Rue Victor Hugo, 40021
Mont-de-Marsan